

pas fait en vain et qu'ils sont peut-être parvenus sur cet aspect à faire entendre raison au gouvernement.

Ils y sont parvenus de toute évidence, mais pas au point de persuader tous les sénateurs ministériels d'appuyer cet amendement, mais au point d'obtenir l'engagement moral du premier ministre de s'occuper de cet aspect une fois la TPS mise en application, si jamais elle l'est.

Honorables sénateurs, je désire déposer une deuxième pétition. En date du 27 septembre 1990, elle porte la signature de 25 résidents, à une ou deux exceptions près, du sud de la partie continentale de la Colombie-Britannique. Je remarque la signature d'un résident de Kitchener, en Ontario, mais je le répète, toutes les autres signatures sont celles de résidents de la région métropolitaine de Vancouver.

Toutes les pétitions que j'ai traité du sujet de l'amendement à l'étude maintenant au Sénat. Je considère que ces pétitionnaires ont le droit de faire déposer leurs pétitions avant la mise aux voix de cet amendement.

La prochaine pétition est présentée sous la même forme et elle traite également de l'imposition de la TPS sur les revues, les livres, les journaux et autres périodiques. Elle est datée du 30 septembre 1990. Elle porte la signature de 25 citoyens canadiens, dont la plupart demeurent dans la région de Vancouver. Cependant, quelques-uns étaient manifestement en visite dans cette région lorsqu'ils ont signé cette pétition. Je vois des noms de localité comme New Westminster, Shawnigan Lake, Campbell River, sur l'île de Vancouver, Ladner, dans la vallée du Fraser et Delta.

La prochaine pétition que j'ai en main est présentée sous la même forme et elle traite également de l'application de cette taxe sur les revues, les livres, les journaux et les autres périodiques. Elle est datée du 1<sup>er</sup> octobre 1990. Il s'agit encore dans ce cas, d'un formulaire imprimé dont les 25 lignes ont été remplies. La plupart des pétitionnaires viennent de la région de Vancouver. Mais je vois aussi le nom d'une personne de Belleville, en Ontario, une autre, de Victoria, en Colombie-Britannique; il y a un pétitionnaire de Whitehorse au Yukon, où j'ai vécu de belles années, un autre de Kamloops, en Colombie-Britannique et enfin, une personne de Toronto, en Ontario.

On constate que les Canadiens, même en voyage d'affaires ou en vacances, sont encore suffisamment préoccupés et inquiets par cette taxe pour se donner la peine de signer une pétition loin de leur foyer. Je demande la permission de déposer cette pétition.

J'ajouterai, honorables sénateurs, que j'ai d'autres pétitions encore, mais j'ai choisi celles que j'ai présentées parmi les pétitions portant sur la teneur de l'amendement dont le Sénat est saisi. J'ai jugé bon de les présenter au nom de ces gens avant que cet amendement ne fasse l'objet d'un vote au Sénat.

La prochaine pétition est présentée sous la même forme et traite du même sujet que les précédentes, à savoir l'application de cette taxe à l'imprimé, surtout aux livres. Elle est datée du 30 septembre 1990. Les pétitionnaires concernés viennent eux

aussi de la région de Vancouver. Je vois le nom de localités comme Abbotsford, Vancouver, McBride, en Colombie-Britannique, et plus loin, Langley et Toronto, en Ontario.

● (1530)

Je parle seulement de certains des endroits autres que le Vancouver métropolitain qui sont représentés sur cette pétition. Tous les autres signataires sont de Vancouver et de ses banlieues. Je demande à déposer cette pétition.

En ce qui concerne les deux dernières pétitions que j'ai à présenter, l'une est signée par 25 personnes et est datée du 27 septembre 1990. Elle est sous sa forme habituelle et elle porte également sur le même sujet qui fait l'objet de l'amendement actuellement proposé au Sénat. Deux des pétitionnaires sont de Parksville, sur l'île de Vancouver, où habite mon gendre et sa femme. Les autres sont de Vancouver, Abbotsford, des gens de l'université de Colombie-Britannique, Kitimat et un autre endroit que je ne connais pas, peut-être est-il mal écrit. D'autres sont de Burnaby et de West Vancouver.

La dernière pétition que j'ai sur ce sujet est sous la même forme. Elle est datée du 27 septembre 1990 et elle contient les signatures de 25 personnes du Vancouver métropolitain, à l'exception de Pitt Meadows et Aldergrove; il y a une signature de Victoria et une autre de Surrey.

**L'honorable Dalia Wood:** Honorables sénateurs, j'ai aussi quelques pétitions à présenter. Les pétitionnaires sont tous du district que je représente, la rive sud de Montréal. La première pétition vient d'habitants de Châteauguay et de Huntingdon. Les signataires demandent le rejet de la nouvelle taxe de 7 p. 100 sur les produits et services adoptée par le gouvernement conservateur, car elle va créer de graves et inhumaines difficultés aux Canadiens.

Ils disent encore que cette taxe va constituer une atteinte sans précédent au revenu des Canadiens, ce qui va les forcer non seulement à payer plus d'impôts, mais va aussi les mettre devant une inflation et un chômage accru. Nous avons tous des districts assignés au Québec et j'ai été heureuse de recevoir ces pétitions. Celle-ci porte 27 noms.

[*Lecture des noms des signataires*]

J'ai une autre pétition où figurent les noms d'habitants de Mount Bruno qui est aussi une ville contiguë à mon district, lequel comprend cinq circonscriptions fédérales. Cette pétition contient également les noms de plusieurs personnes de Noranda, ville qui se trouve un peu plus au nord de ma région. Ces pétitionnaires demandent humblement au Sénat de présenter leur pétition.

[*Lecture des noms des signataires*]

J'ai une autre pétition émanant d'habitants de Mount Bruno et d'une autre personne de Noranda. Les pétitionnaires de cette région sont 20 en tout.

[*Lecture des noms des signataires*]

J'ai une autre pétition émanant d'habitant de Huntingdon, de St. Luc et de Chambly qui font partie de mon district.